

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	31

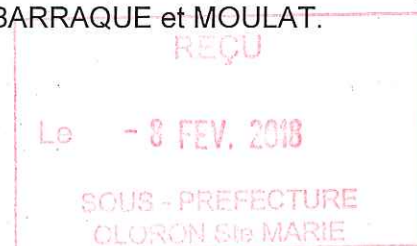
DELIBERATION n°2018/06

L'An deux mille dix-huit et le mardi 30 janvier à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, légalement convoqué le 24 janvier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : M. AUSSANT, CASAUBON, SARTHE, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, VISSE, CARRERE, DOUX, MASONNAVE, CARREY, MOUNAUT, DUCHATEAU, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, BOUSQUET, GARROCCQ, et Mmes BERGES, MOURTEROT, HELIP, TOUTU, BARRAQUE et MOULAT.

Mme CLAVIER donne procuration à M. AUSSANT
M. COUROUAU donne procuration à M. SANZ
M. CASADEBAIG donne procuration à M. MOUNAUT

Secrétaire de séance : Mme MOURTEROT



OBJET : FINANCES – BUDGET AUTONOME ATELIER RELAIS (M4) – COMPTE DE GESTION 2017

Le Conseil Communautaire, réuni sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, à l'unanimité

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice **2017** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l' Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice **2017**.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice **2016**, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il a prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017, y compris celles relatives à la journée complémentaire :

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2017** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets autonomes :

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

DECLARE que le compte de gestion du budget autonome de l'Atelier Relais dressé, pour l'exercice 2017 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.



Le Président

Jean-Paul CASAUBON

TRÉSOR PUBLIC
TRES. ARUDY

N° CODIQUE 064004

Date d'édition : 23/01/2018

IDENTIFIANT BUDGET 29100

N° de SIRET 24640033700050

ATELIER RELAIS HYDROMETAL CC
BUDGET PRINCIPAL
COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2017

PRÉSENTÉ À

La Chambre régionale des comptes

PAR LE(S) COMPTABLE(S)

M Jean-Luc SAINT-GERMAIN

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2017 AU 23/01/2018



N° CODIQUE 064004
 TRES. ARUDY
 Date d'édition : 23/01/2018
 L5.0.005.019

Population :
 Nomenclature M4 spic
 Voté par Nature
 Exercice 2017

SOMMAIRE

	PAGES
1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	4
2 Bilan	5
3 Compte de résultat synthétique	13
4 Compte de résultat	14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	22
2 Résultats d'exécution	23
3 Etat de consommation des crédits	24
4 Etat de réalisation des opérations	28
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	32
1 Balance des comptes	33
2 Situation des valeurs inactives	40
4EME PARTIE : Page des signatures	41

29100 - ATELIER RELAIS HYDROMETAL CC

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	78 007,00	81 683,00	159 690,00
Titres de recettes émis (b)	65 417,63	81 571,76	146 989,39
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b - c)	65 417,63	81 571,76	146 989,39
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	78 007,00	81 683,00	159 690,00
Mandats émis (f)	61 094,10	63 345,38	124 439,48
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f - g)	61 094,10	63 345,38	124 439,48
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	4 323,53	18 226,38	22 549,91
(h - d) Déficit			

